

Titre du livre : *La profession de foi des gens de la Sunna et du consensus*

Auteur : *Cheikh Muhammad Salih al-Uthaymin*

Editeur : *Anas*

Au nom d'Allah le Clément, le tout Miséricordieux

*Houzaïfa a rapporté : « J'ai entendu l'Envoyé de Dieu dire :
« **Un calomniateur n'entrera pas au Paradis**¹ »*

1 Extrait de « Le Sommaire du Sahih Mouslim – Volume 1 » (Mouslim, Editions Dar El-Fiker) ; Livre 1 : « De la foi » ; Chapitre XL : « De l'interdiction de la médisance » ; hadith n°53 ; (page 36)

Vous dites à la page 41 de votre livre je cite : « **Le meilleur d'entre eux et le plus digne d'avoir le califat est Abû Bakr le Véridique, puis, 'Umar ibn Al-Khattâb, puis, 'Uthmân Ibn 'Affan, puis, 'Alî Ibn Abî Tâleb - qu'Allah leur accorde Sa satisfaction à tous** ».

J'ignore sur quel texte on s'appuie pour affirmer que Abu Bakr était meilleur que Omar, et Omar meilleur que 'Othmân, et 'Othmân meilleur que Ali ! Excepté comme le dit l'auteur, parce que cet ordre est celui de ceux qui ont accédé au pouvoir ! Pas plus que je ne savais, que cet ordre du hit-parade, faisait partie comme l'indique le titre de ce livre « **de la profession de foi des gens de la Sunna et de l'unité** ! ». Sincèrement, j'ignorais que l'Islam nous imposait de reconnaître ce classement du hit-parade pour être considéré comme un bon musulman ! Ainsi, pour être un bon musulman et faire partie des « **gens de la Sunna et de l'unité** », on se doit de reconnaître cet ordre, sans quoi, nous ne sommes pas admis ! Sans quoi, on est un peu égaré ! Je connaissais les cinq piliers de l'Islam, j'ignorais ce sixième pilier !

Il est bien évident que tout cela n'est que innovation, puisque aucun texte qu'il soit coranique ou prophétique, ne va dans ce sens ! Depuis quand des hommes, fussent-ils des compagnons, doivent-ils être rattachés au Prophète et à l'Islam de façon inhérente ! Puisque pour être, selon les gens de la Sunna et de l'unité, un bon musulman, il faut croire à cet ordre !

Ces propos ne sont que ceux de personnes souhaitant se distinguer de telle ou telle autre secte, et en particulier celle du Chiisme, pour cela, on n'hésite pas à inventer des qualificatifs, des textes, que l'on impose ensuite, après les avoir inscrits comme faisant partie de l'Islam, et parfois, comme c'est le cas ici, du dogme !

De plus, je ne vois pas très bien le rapport entre la succession du Prophète et l'éminence de ces dites personnes ? Puisque ces dites personnes n'ont accédé au pouvoir, ni selon le choix du Prophète, ni selon le critère de leur savoir ou de leur intégrité, alors pourquoi fait-on à présent ce parallèle comme si l'ordre de leur ascension au pouvoir fut ordonné par le Prophète ?

Le meilleur moyen de savoir, si ce que dit ce cheikh est vrai ou pas, est de consulter les livres de sources, et parmi eux les plus sûres, il s'agit et tout le monde le sait, du Sahih de Boukhari et du Sahih de Mouslim. J'ai lu ces livres et je peux affirmer que ce classement est faux ! En tout cas, il ne s'appuie non seulement pas sur les textes que nos pieux et respectables pionniers nous ont rapporté, mais plus grave, cet ordre contredit complètement ce qui est écrit dans ces mêmes livres !

Il faut croire que l'auteur a mis de côté ce qui est écrit explicitement dans ces livres, pour imposer sa propre réflexion, laquelle l'a amené à « penser » que forcément cet ordre est justifié par leur éminence ! Une réflexion qui vaut ce qu'elle vaut ! Or, moi ma réflexion, je ne la sors, que lorsque aucun texte, Coran ou Sunna, ne s'exprime, mais dès lors qu'un texte « parle », je m'excuse du terme, je me la ferme ! Ce qui n'est malheureusement pas le cas de tout le monde !

Trêve de bavardage, et regardons plutôt, ce qui est écrit dans nos livres.

A la lecture du livre de Boukhari on pourra lire ce qui suit :

Ibn Abbâs a dit : « **Au temps du Prophète, nous ne trouvions personne qui égalât (en mérite) Abou Bakr ; après lui venait 'Omar, puis 'Othmân. Quant aux autres Compagnons du Prophète, nous n'établissons pas de comparaison entre eux²** »

2 Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 2» **El Bokhârî**, Titre LXII : «Des mérites des compagnons du Prophète» ; Chapitre VI : « Des fastes de 'Ostman ben 'Affan Abou 'Amr El Qoraichi » ; hadith n°4 ; (page 601)

Première contradiction ! Puisque contrairement à ce qu'affirme l'auteur de ce livre, à savoir que, je cite : « Le meilleur d'entre eux et le plus digne d'avoir le califat est Abû Bakr le Véridique, puis, 'Umar ibn Al-Khattâb, puis, 'Uthmân Ibn 'Affan, puis, 'Alî Ibn Abî Tâleb »

Alors que le texte rapporté par Boukhari dit : « Au temps du Prophète, nous ne trouvions personne qui égalât (en mérite) Abou Bakr ; après lui venait 'Omar, puis 'Othmân. **Quant aux autres Compagnons du Prophète, nous n'établissons pas de comparaison entre eux** »

« **Quant aux autres Compagnons du Prophète, nous n'établissons pas de comparaison entre eux** », Ali n'est donc pas, selon ce que rapporte Boukhari, classé quatrième au hit parade comme l'affirme pourtant le cheikh ! *Salih al-Uthaymin* contredit donc ce texte rapporté par Boukhari, puisqu'il classe Ali quatrième, alors que dans le texte de Boukhari, ce même Ali, n'est classé nulle part ! Nous pouvons donc, si l'on le souhaite, mettre qui on veut à cette place de quatrième, la place est vacante ! Vous pouvez si vous le souhaitez, y même mettre le plus hypocrite des hypocrites, pourvu qu'il soit considéré comme un compagnon du Prophète, ce qui n'est pas difficile puisque selon ces mêmes savants, il suffit pour être considéré comme un compagnon du Prophète, d'avoir fait la profession de foi à l'époque du Prophète, après quoi, vous pouvez faire tout et son contraire, c'est pas grave, l'essentiel est que vous ayez fait cette profession de foi à l'époque du Prophète ! Même une personne qui s'est convertie une heure, voire cinq minutes avant la mort du prophète, peut prétendre à cette quatrième place, et donc passer devant Ali, puisque cette quatrième place est vacante !

Rira qui voudra, et pleurera qui voudra !

Quelle ingratitude, quelle honte à l'égard de celui qui rendit, et cela qu'on le veuille ou pas, comme personne, tant de service à l'Islam ! Aujourd'hui on ne le considère plus que comme un musulman parmi tant d'autres !

« **L'homme est vraiment très injuste, très ingrat** ». (14 ; 34)

Malheureusement, la contradiction ne s'arrête pas là !

En effet, classer Ali quatrième est déjà un non-sens, le classer nulle part comme le rapporte Boukhari, non pas de la bouche du Prophète, mais de la bouche de soit disant ibn Abbas, est à 100 % en contradiction avec toutes les informations nous étant parvenues, qu'elles se trouvent dans les hadiths ou dans l'histoire en général. La première contradiction est la suivante :

Abou Bakr, Omar et 'Othmân, demandèrent à tour de rôle la main de Fatima, fille de l'envoyé de Dieu ; ce que le Prophète refusa³. Lorsque Ali demanda la main de Fatima, le Prophète accepta ! Quelle conclusion pouvons nous tirer de ce fait historique incontesté et incontestable ?

La conclusion qui s'impose est la suivante : si Abou Bakr, Omar et 'Othmân étaient comme l'affirme l'auteur de ce livre, meilleur qu'Ali, dans ce cas pourquoi le Prophète ne leur donna pas la main de sa fille ? Qui peut contester qu'un homme, à plus forte raison un arabe, et à plus forte raison encore un Prophète, donne sa fille à celui qu'il considère être comme le meilleur à ses yeux ! Personne ! Pas même les neo-sunnites⁴ ! De cette vérité, comment peut-on affirmer que les trois premiers califes étaient meilleurs que Ali ? Il est bien évident que cette affirmation contredit l'histoire du mariage, que nul ne peut contredire. Mais ce n'est pas tout, je poursuis.

A la lecture du livre de Boukhari intitulé « La grande histoire », on pourra lire ce qui suit : « **Le prophète dit « O Seigneur fait venir la personne que tu préfères le plus de ta création » Ali est venue**⁵ »

3 Ibn Saad « Tabakat el Kobra » (les grandes classes)

4 Les néo-sunnites sont à mes yeux celles et ceux qui se disent Sunnites, mais qui dans leurs croyances et leurs pratiques, contredisent la Sunna rapportée par les « pères » du Sunnisme. Comme cela, et ce n'est qu'un exemple, le cas pour la prière dite de *Tarawihe*.

5 Boukhari « la grande histoire » tome 1 page 336 337 numero1132

Comment peut-on harmoniser les propos du cheikh, qui classe Ali quatrième, et ce texte lequel nous est rapporté par Boukhari ? Qui devons nous croire l'auteur ou Boukhari ? L'auteur appuie son point de vue uniquement par sa réflexion, qui de toute évidence, n'est pas un jaillissement de lumière ! À l'inverse, nous avons ce texte et bien d'autres, lesquels contredisent les affirmations de cet auteur ! La bonne foi, la logique, la justice, nous impose donc d'appuyer la version de Boukhari...à moins que l'on puisse avoir un jugement autre que celui de Dieu et avoir raison ! Qu'en dites-vous ! En effet, puisque l'auteur contredit le choix de Dieu, Lequel préfère Ali parmi tous les êtres de sa création, et ce n'est ni moi, ni les Chiites qui l'affirmons, mais Boukhari le « père » du Sunnisme ! Alors que pour l'auteur, il ne faut accorder à Ali que la quatrième du hit-parade des personnes les plus importantes !

Classement donc, en totale contradiction avec nos références à commencer par celle de Boukhari qui nous rapporte aussi et entre autres, je cite ; **« Tu es pour moi ce que Aaron fut pour Moïse, à la seule différence qu'il n'y aura plus de prophète après moi »⁶**. Mais encore ; **« Le prophète pris la main d'Ali et la leva aussi haut que possible au point où l'on vit le blanc de ses aisselles, puis il dit : « pour qui je suis le maître Ali est aussi le maître »⁷** »

Ali est donc considéré comme Aaron, il faut croire qu'il fut vite déclassé puisque selon le cheikh qui a écrit ce livre, Aaron a perdu trois places, il ne se retrouve plus que quatrième ! Pire encore, selon ce que rapporte soit disant Boukhari, il faut considérer Ali comme un simple musulman ! Bye, bye Aaron !

Quelle blague !

« Pour qui je suis le maître Ali est aussi le maître » a dit le Prophète, ce qui veut clairement dire que le Prophète a mis (sur la question de l'autorité) Ali à son niveau ! Comment peut-on alors et sans contredire ce texte, non seulement dire qu'Ali est inférieur à Abou Bakr, Omar et 'Othmân, mais plus encore, inférieur à tout le monde selon ce récit ; « Ibn Abbâs a dit : **« Au temps du Prophète, nous ne trouvions personne qui égalât (en mérite) Abou Bakr ; après lui venait 'Omar, puis 'Othmân. Quant aux autres Compagnons du Prophète, nous n'établissions pas de comparaison entre eux »⁸** »

Je ne sais pas si je dois éclater de rire ou éclater en sanglot !

Dans la mesure où le récit du cheikh, ainsi que celui que l'on attribue à ibn Abbas, contredisent non seulement, l'intégralité des dits prophétiques à l'encontre d'Ali, mais aussi l'histoire de l'Islam de « A » à « Z », l'affirmation de ce Cheikh, et ce récit, attribué à ibn Abbas, sont donc et sans l'ombre d'un doute, une pure invention d'un esprit machiavélique !

Je poursuis.

6 Sentence prophétique rapportée par le Mousnad d'Hamed ibn Hanbal, le Sahih de Boukhari, le sahih de Mouslim, le Sounane d'Abou Daoud, le sahih de Tirmizi, l'histoire par Tabari, le recueil de Hindi intitulé Kanz romel, le Mousanaf d'Ibn Abi Chiba.

7 Boukhari « la grande histoire »

8 Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 2» El Bokhâri, Titre LXII : «Des mérites des compagnons du Prophète» ; Chapitre VI : « Des fastes de 'Ostman ben 'Affan Abou 'Amr El Qoraichi » ; hadith n°4 ; (page 601)

Vous dites à la page 41 de votre livre je cite : « **Nous croyons que les meilleurs de cette communauté sont les compagnons du Prophète (As-Sahâba), puis leurs successeurs (At-Tâbîʿîn), puis les successeurs de ceux-ci ; et qu'il restera toujours un groupe de cette communauté, triomphant, qui sera sur la voie de la vérité** ».

« **Nous croyons que les meilleurs de cette communauté sont les compagnons du Prophète** », mais qui sont les compagnons du Prophète ? Là est toute la difficulté et la complexité⁹ ! Or, selon ce qu'affirment l'auteur et nombre de ces congénères, c'est que tous ceux qui ont vécu et se sont convertis à l'époque du Prophète, doivent être appelés, compagnons du Prophète, en conséquence de quoi, nous devons tous les considérer, sous peine d'anathème, comme étant « **les meilleurs de cette communauté** ». Ce qui est grossièrement et foncièrement faux !

Une fois encore, laissons de côté ce que pense tel ou tel cheikh, il y en a tellement qu'il est difficile de s'y retrouver ! Dieu merci ce n'est pas le cas de nos rapporteurs, nos braves et pieux rapporteurs, lesquels, à commencer par les plus sur d'entre eux, Boukhari et Mouslim, nous rapportent ce qui suit, je cite :

Un compagnon du Prophète demande au Prophète « **O Messenger de Dieu y a-t-il des gens mieux que nous** (les compagnons) ? » « **Oui** » répondit le Prophète, « **des gens qui croiront en moi alors qu'ils ne m'ont pas vu**¹⁰ »

Abou Houraira a rapporté que l'Envoyé de Dieu a dit : « **Ceux de ma communauté qui auront plus d'affection envers moi, seront des gens qui viendront après moi et chacun d'eux serait prêt à sacrifier famille et biens pour me voir**¹¹ »

La réponse du Prophète à la question « **O Messenger de Dieu y a-t-il des gens mieux que nous ?** » est très clair « **OUI** » mais pour nos cheikhs « **NON** » alors oui ou non ! Peut-être que nos cheikhs en savent plus que le Prophète ! Puisque déjà, et comme nous l'avons vu, ils contredisent Dieu sur la question d'Ali lorsqu'ils classent Ali quatrième, alors que pour Notre Seigneur il est le préféré de sa création ! A présent, ils contredisent Son Prophète en affirmant que « **les meilleurs de cette communauté sont les compagnons** » alors que le Prophète à la question « **O Messenger de Dieu y a-t-il des gens mieux que nous ?** » il répondit ; « **Oui** » en ajoutant : « **des gens qui croiront en moi alors qu'ils ne m'ont pas vu**¹² » Mais encore : « **Ceux de ma**

9 **SAHABA** : (plur. A., sing. *sahib/sahabi*, autres formes du pluriel : *ashab, sahb, subhan*) sont les Compagnons du Prophète Muhammad, qui à bien des égards sont des personnages clés dans l'histoire primitive de l'Islam. Dans la littérature critique de la tradition (*'ilm al-ridjal* [q.v.]), qui est une section de la littérature sur le *hadith* [q.v.], ils sont considérés comme des transmetteurs dignes de confiance des propos, des gestes et des instructions du Prophète. Leurs propres gestes et propos sont aussi dignes d'imitation, surtout en ce qui concerne les rites islamiques.

Les premières tentatives pour définir les *sahaba* comme un groupe distinct de personnages, et pour établir les critères les plus importants d'après lesquels, quelqu'un pouvait recevoir le titre de *sahabi*, remontent probablement au début du IIe/VIIIe siècle. Au commencement du K. *Fada'il ashab al-nabi* de son *Sahih*, al-Bukhari [q.v.] donne une brève définition d'un *sahabi* ; elle a pourtant besoin d'une interprétation supplémentaire. D'après lui, un tel personnage, déjà Musulman croyant, a dû accompagner (*sahiba*) le Prophète ou a dû le voir. Il a toujours été un point de discussion de savoir si le simple fait d'avoir vu (*ru'ya*) le Prophète est suffisant à cet égard. En général, les conditions préalables étaient d'avoir participé à un certain nombre de campagnes du Prophète, d'avoir atteint la maturité (*bulugh al-hulum*), et de posséder la capacité de transmettre directement du Prophète. D'après un passage chez Ibn al-Athir (*Usd al-ghaba*, éd. Téhéran, s.d., I, 12), la division des *sahaba* en classes était déjà courante au temps d'al-Wakidi (130-207/747-823 [q.v.]) au plus tard. Il parle clairement d'une classification des *sahaba* d'après leur prééminence en Islam (*'ala takaddumihim fi l-islam*). Dans ce contexte le moment de conversion à l'Islam était d'une importance particulière évidente. Ibn Sa'd (*al-Tabakat al-kubra*, éd. Sachau et autres, Leyde 1905-40) met le moment de conversion dans un contexte historique bien défini : certains personnages ont accepté l'Islam *avant* que le Prophète n'entrât dans la maison d'al-Akram b. Abi l-Akram, aux environs de Safa (Ibn Sa'd, III/1, 34,21-3 ; 59, 10-11 ; 62, 15-7 ; 88, 2-4 ; 107, 5-7 ; 116, 21-3 ; 164, 16-8 etc. ; pour d'autres références, voir M. Muranyi, *Die ersten Muslime von Mekka ...* dans *Jerusalem Studies in Arabic and Islam*, VIII (1986), 28). Ce cercle de Musulmans primitifs (*aslama kadiman/kana kadim al-islam*) est désigné aussi comme *al-sabikun/al-sabikun al-awwalun* qui, après que 'Umar b. al-Khattab fut entré dans la maison d'al-Akram, comptaient cinquante-trois personnes (voir la liste dans al-Dhahabi, *Siyar a'lam al-nubala'* (éd. Shu'ayb al-Arna'ut et Husayn al-Asad, Beyrouth 1990, I, 144-5).

10 Boukhari « la grande histoire » tome 2 page 598 numéro 2585

11 [Extrait de « Le Sommaire du Sahih Mouslim – Volume 2 » (Mouslim, Editions Dar El-Fiker) ; Livre 53 : « Du Paradis, de ses délices et de ses habitants » ; Chapitre IV : « De celui qui voudrait voir le Prophète – que Dieu lui accorde Sa grâce et Sa paix » ; hadith n°1450 ; (page 1036)]

12 Tarhik Boukhari tome 2 page 598 numéro 2585

communauté qui auront plus d'affection envers moi, seront des gens qui viendront après moi et chacun d'eux serait prêt à sacrifier famille et biens pour me voir¹³ »

Alors, la question qui se pose une fois de plus, est la suivante : est-ce qu'il faut suivre les cheikhs ou le Prophète par l'intermédiaire de Boukhari et de Mouslim !

Nombre de musulmans nous ont déjà « épatés » sur la question des *Tarawhires*, mais il faut constater qu'ils ne cesseront de nous surprendre !

Mais ce n'est pas tout ! En acceptant pour vrai ces propos « **Nous croyons que les meilleurs de cette communauté sont les compagnons du Prophète (As-Sahâba), puis leurs successeurs (At-Tâbî'n), puis les successeurs de ceux-ci** ».

Comment dans ce cas peuvent-ils harmoniser, leurs affirmations et les textes qui vont suivre !

« Ibn 'Abbâs a dit : « Dans un discours qu'il adressa aux fidèles, le Prophète s'exprima ainsi : « Vous serez rassemblés auprès de Dieu les pieds nus, le corps nu et non circoncis. De même que nous avons créé les choses une première fois, de même nous les ferons rentrer dans le néant. Nous en avons pris l'engagement et nous l'exécuterons. Le Premier qui sera vêtu, au jour de la Résurrection, ce sera Abraham. Toutefois on amènera des hommes de mon peuple et on les emmènera du côté de la gauche. Alors je dirai : **« Seigneur, ce sont mes compagnons. – Ne sais-tu donc pas, répondra-t-on, ce qu'ils ont fait après toi ? »** Je répondrais comme l'a fait le Serviteur vertueux (Jésus) : « J'ai été témoin pour eux tant que j'ai vécu... Un témoin ». On me dira : « Ces gens-là n'ont cessé de revenir en arrière sur leurs pas depuis que tu les as quittés¹⁴ ».

« D'après Ibn Abbâs, le Prophète a dit : « Vous serez ressuscités les pieds nus, sans vêtement et non circoncis ». Ensuite il récita ce passage du Coran «...Ainsi que nous vous avons créés une première fois, nous vous ressusciterons. C'est un engagement que nous avons pris et certes nous l'exécuterons (sourate XXI, verset 104) ». Le Premier (des Prophètes) qui, au jour de la Résurrection, sera revêtu d'un costume, ce sera Abraham. **Quelques-uns de mes Compagnons seront envoyés du côté de la gauche. « Ce sont mes Compagnons, mes Compagnons**, m'écrierai-je ». On me répondra : « Certes ils n'ont cessé de retourner en arrière depuis que tu les as quittés. » Alors je dirai comme l'Adorateur vertueux (Jésus) : « ...J'ai été leur surveillant tant que je suis demeuré parmi eux(...) le sage (sourate V, verset 117 et 118) ¹⁵»

« 'Abdallah ben Mas'oud rapporte que le Prophète a dit : « Moi je vous devancerai au bassin. Des hommes d'entre vous seront amenés, puis entraînés loin de moi : **« Seigneur, dirai-je, ce sont mes compagnons.** » On me répondra : « Tu ne sais donc pas ce qu'ils ont fait après ton départ¹⁶ »

« Anas rapporte que le Prophète a dit : « Des hommes d'entre mes compagnons viendront à moi vers le bassin mais à peine les aurai-je reconnus qu'on les éloignera de moi. **« Ce sont mes compagnons »**, m'écrierai-je. On me répondra : « Tu ne sais donc pas ce qu'ils ont fait après ton départ¹⁷ »

« Abou Horaïra, d'après Sa'id ben El-Mosayyab, rapporte que l'Envoyé de Dieu a dit : « Au jour de la Résurrection il viendra vers moi un groupe de mes compagnons qu'on éloignera du bassin. Seigneur, dirai-je, **ce sont mes compagnons.** – Ne sais-tu donc pas, me répondra-t-on, ce qu'ils ont fait après ton départ ; ils sont retournés en arrière en marchant à reculons¹⁸ »

13 Extrait de « Le Sommaire du Sahih Mouslim – Volume 2 » (Mouslim, Editions Dar El-Fiker) ; Livre 53 : « Du Paradis, de ses délices et de ses habitants » ; Chapitre IV : « De celui qui voudrait voir le Prophète – que Dieu lui accorde Sa grâce et Sa paix » ; hadith n°1450 ; (page 1036)

14 Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 3 » El Bokhâri, Titre LXV: « De l'interprétation du Coran » ; Sourate XXI: « Les Prophètes » - Chapitre II : « De ces mots du Coran : ...De même que nous avons créé les choses une première fois, de même nous les ferons rendre dans le néant... (Verset 104) » ; hadith n°1 ; (page 385)

15 Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 2 » El Bokhâri, Titre LX : « Des Prophètes » ; Chapitre VIII ; hadith n° 1 ; (page 473)

16 Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 4 » El Bokhâri, Titre LXXXI : « Des menus faits de la vie » ; Chapitre LIII: « Du bassin » ; hadith n°1 ; (page 315)

17 Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 4 » El Bokhâri, Titre LXXXI : « Des menus faits de la vie » ; Chapitre LIII: « Du bassin » ; hadith n°7 ; (page 316)

18 Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 4 » El Bokhâri, Titre LXXXI : « Des menus faits de la vie » ; Chapitre LIII: « Du bassin » ; hadith n°8 ; (page 316)

« Ibn El-Mosayyab rapporte, d'après certains compagnons du Prophète, que celui-ci a dit : « Il arrivera vers moi au bassin **des hommes d'entre mes compagnons**. On les en écartera. « Seigneur, dirai-je, ce sont **mes compagnons**. – Ne sais-tu donc pas, répondra Dieu, ce qu'ils ont fait après ton départ. Ils sont retournés en arrière en marchant à reculons¹⁹ »

« D'après Abou Horaïra, le Prophète a dit : « Pendant que j'étais debout une troupe de gens arrive. Au moment où je **les reconnaissais**, un homme surgit entre eux et moi en disant : « Par ici ! – Où donc ? Demandai-je. – En Enfer, par Dieu, répondit-il. – Que leur est-il donc arrivé ? Repris-je. – Ils sont retournés en arrière en marchant à reculons après ton départ. » Me fut-il répondu. Ensuite une autre troupe arriva. Au moment où je les reconnaissais, un homme surgit entre eux et moi en disant : « Par ici ! – Où donc ? Demandai-je. – En Enfer, par Dieu, répondit-il. – Que leur est-il donc arrivé ? Repris-je. – Ils sont retournés en arrière en marchant à reculons après ton départ. » Me fut-il répondu. Je ne crois pas qu'il y en ait de délivrés parmi eux, sinon un nombre infime tel celui des animaux qui s'égareront dans un troupeau²⁰ »

« Asmâ ben Abou Bekr rapporte que le Prophète a dit : « Pendant que je serai près de mon bassin, je verrai arriver vers moi un **certain d'entre vous**. On éloignera de moi certains gens. « Seigneur, dirai-je alors, ils sont des miens, de ma nation. – Sais-tu ce qu'ils ont fait après ton départ ? Répondra-t-on ; par Dieu, ils n'ont pas cessé de retourner en arrière²¹ »

« D'après Sahl ben Sa'd, le Prophète a dit : « Je vous devancerai au bassin. Quiconque passera près de moi y boira et quiconque y boira ne sera plus jamais altéré. Il arrivera des gens que D'après Sahl ben Sa'd, le Prophète a dit : « Je vous devancerai au bassin. Quiconque passera près de moi y boira et quiconque y boira ne sera plus jamais altéré. Il arrivera **des gens que je reconnaîtrai et qui me reconnaîtront** ; mais ensuite on nous séparera les uns des autres²² »

« Abou Horaïra, d'après Sa'id ben El-Mosayyab, rapporte que l'Envoyé de Dieu a dit : « Au jour de la Résurrection il viendra vers moi **un groupe de mes compagnons** qu'on éloignera du bassin. Seigneur, dirai-je, ce sont mes compagnons. – Ne sais-tu donc pas, me répondra-t-on, ce qu'ils ont fait après ton départ ; ils sont retournés en arrière en marchant à reculons²³ »

Comment ce cheikh et tous les autres, qui pensent comme lui, peuvent-ils harmoniser « **Nous croyons que les meilleurs de cette communauté sont les compagnons du Prophète** (As-Sahâba), **puis leurs successeurs** (At-Tâbî'in), », et le fait que certains d'entre eux, les mêmes compagnons, excusez-moi l'expression, iront brûler en enfer ! Peut-on être considéré comme, je cite : « **les meilleurs de cette communauté** » et aller brûler en enfer ! Où peut être que tous ces textes sont faux et que les cheikhs ont raison ! Où peut être que le Prophète avait tort et les cheikhs ont raison ! Ou peut-être que...

On frôle la débilité ! Je crois qu'il faut arrêter la casse !

Ce que dit ce cheikh, contredit sans l'ombre d'un doute, de plein fouet ce que l'on a vu !!!

De toute évidence, il y a quelque chose qui ne tourne pas rond !

Je poursuis.

19 Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 4» El Bokhâri, Titre LXXXI : «Des menus faits de la vie» ; Chapitre LIII: «Du bassin»; hadith n°9; (page 317)

20 Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 4» El Bokhâri, Titre LXXXI : «Des menus faits de la vie» ; Chapitre LIII: «Du bassin»; hadith n°10; (page 317)

21 Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 4» El Bokhâri, Titre LXXXI : «Des menus faits de la vie» ; Chapitre LIII: «Du bassin»; hadith n°15; (page 318)

22 Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 4» El Bokhâri, Titre LXXXI : «Des menus faits de la vie» ; Chapitre LIII: «Du bassin»; hadith n°8; (page 316)

23 Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 4» El Bokhâri, Titre LXXXI : «Des menus faits de la vie» ; Chapitre LIII: «Du bassin»; hadith n°8; (page 316)

Vous dites à la page 41 de votre livre je cite : « **Nous avons foi que ce qui s'est passé comme différents entre les Compagnons - qu'Allah les agrée tous, ne fut que par leurs efforts d'interprétation et les différences d'opinions qui en ont résulté. Tous cherchaient la vérité ; ceux d'entre eux qui ont vu juste verront leur rétribution doublée et, ceux qui se sont trompés auront tout de même une (seule) rétribution, et leurs fautes leur seront pardonnées** ».

Ainsi, selon ce que l'on nous dit, est que les conflits qui ont opposé Mourawiya à Ali entre autres, ne doivent d'abord être considérés que comme je cite : « (un) **différents entre les Compagnons** » puisque cela je cite : « **ne fut que par leurs efforts d'interprétation et les différences d'opinions qui en ont résultés** » et pour finir, on nous dit que : « **les deux parties auront je cite « ceux d'entre eux qui ont vu juste verront leur rétribution doublée et, ceux qui se sont trompés auront tout de même une (seule) rétribution, et leurs fautes leur seront pardonnées** ».

Que pouvons nous penser de ces propos ? En ce qui me concerne je qualifie ces propos de démente théologique !

Comme nous l'avons vu, les affirmations de ce cheikh sont plus que non fondé, elles contredisent littéralement nos références ! Mais là franchement, il y a de quoi perdre la tête !

Nous allons reprendre mot à mot ce que dit ce cheikh, et allons ensuite confronter ces assertions avec nos textes historiques, et nous verrons ce qui en ressort.

«...Comme différents entre les Compagnons »

Ainsi, l'auteur considère que le conflit qui a engendré la mort dit-on, entre 6 000 à 30 000 morts²⁴, rien que pour la bataille du chameau et de, 40 000 morts pour la bataille de Siffin, n'est qu'un différent ! A croire que ce ne sont pas des êtres humains qui ont trouvé la mort, mais des asticots ! Quelle considération pour la vie humaine et le sang des musulmans ! Il est bien évident que le mot « **différents** » n'est pas approprié, néanmoins et dans la mesure où l'on cherche à minimiser le carnage de la bataille dite du chameau et celle de Siffin, on emploie des termes *soft*, ce afin de ne pas culpabiliser, ou même, froisser, les principaux protagonistes de ces batailles, puisque considérés comme étant de braves et pieux compagnons du Prophète. Cela au mépris de la justice et des victimes de ces carnages !

Voilà probablement, pourquoi ce cheikh à utiliser le mot, *différent*, alors que les termes adéquats auraient été par exemple, dramatiques, tragiques, gravissimes ! Utiliser ces termes aurait inmanquablement conduit à revoir notre position à l'égard de certaines personnes, ce que les néo-sunnites se sont formellement interdit, puisque prisonniers d'un dogme falsifié.

Je poursuis.

« Ceux d'entre eux qui ont vu juste verront leur rétribution doublée et, ceux qui se sont trompés auront tout de même une (seule) rétribution, et leurs fautes leur seront pardonnées ».

Ainsi, selon l'auteur, il ne faut surtout pas voir dans le conflit qui opposa Mourawiya et Ali, un conflit

24 Il est impossible de calculer le nombre des participants à la bataille (du Chameau) ni celui des morts, à cause de la forte différence des chiffres qui varient, pour les morts, de 6000 morts à 30 000 ; cette dernière donnée est considérablement exagérée car, pour les seules forces de 'Ali, en additionnant les chiffres du contingent qui le suivit de Médine et les troupes qui le rejoignirent plus tard, on ne dépasse guère 15 000 hommes.

d'intérêt, bien au contraire, Ali comme Mourawiya étaient, selon ce que l'on nous dit, tous deux de véritables hommes de foi qui n'avait qu'un seul et unique but, faire triompher l'Islam ! Voilà ce que veut nous faire comprendre ce cheikh ainsi que tous ceux qui pensent comme lui. Alors, peut-on croire à cette belle image de nos braves prédécesseurs ?

Non ! Surtout pas ! Ces propos sont non seulement dénués de tout fondement, mais ils contredisent aussi et une fois de plus, les textes rapportés par nos pieux et dignes prédécesseurs. Il ne faut surtout pas croire un seul mot de ce que l'on vous raconte en ce sens sur cette question !

Ali était dans son droit absolu comme l'a d'ailleurs très bien dit l'imam Hamed ibn Hanbal ; « Al Baïhaqui et Ibn Assakir rapportèrent que Ibrahim ben Souaïd Al Armani a dit : « **je demandais un jour à Ahmad Ibn Hanbal « quels sont les Califes ? »** ; il répondit : « **Ce sont Abou Bakr, Omar, Othmane et Ali** » je dis : « **et Mouâaouïya ?** » Il répondit : « **il n'avait pas le droit d'être Calife autant que Ali l'était à son époque**²⁵ ».

De plus, les faits et les événements qui se sont déroulés à cette époque, prouvent clairement que le but de Mourawiya n'a jamais été l'Islam, mais le pouvoir. Je vous conseille d'ailleurs de lire le livre de Mawdoudi « **Le califat et la royauté** » excellent livre ! Il serait beaucoup trop long d'exposer ici toutes les preuves qui accablent Mourawiya, je ne ferais donc que citer quelques textes lesquels laissent entrevoir son vrai visage. Pour ceux et celle qui veulent en savoir plus, je les invite à lire « **le califat et la royauté** » ou encore « **Mais qui était Mourawiya ?** »

Revenons aux affirmations du cheikh, il dit : « **Ceux d'entre eux qui ont vu juste verront leur rétribution doublée et, ceux qui se sont trompés auront tout de même une (seule) rétribution, et leurs fautes leur seront pardonnées** » Ah bon ! Ce n'est pourtant pas ce qu'a dit le Prophète lorsqu'il dit je cite :

Le Prophète venant à passer auprès de lui, lui essuya la poussière de la tête et dit : « **Malheureux 'Ammar ! La troupe des injustes le tuera ! 'Ammar les appellera à Dieu et ils l'appelleront à l'enfer**²⁶ »

Abou Sa'id Al-Khoudri a dit : « Un homme meilleur que moi m'a rapporté que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde Sa grâce et Sa paix – a dit à Ammar en creusant le fossé et en essuyant la poussière de sa tête : « **Malheureux Ibn Soumaya ! Une troupe des injustes te tuera**²⁷ ».

Or, tout le monde sait que Ammar a été tué par les partisans de Mourawiya lors de la bataille de Siffin !

« La première tête qui fut coupée en Islam était celle de *Ammar Ben Yasser*²⁸. *Ibn Saad* dans son livre « *At Tabaqat* », que la tête de *Ammar* a été coupée pendant la bataille de *Siffine* et qu'elle a été apportée à *Mou'awiya* par deux hommes qui se sont battus pour prétendre chacun en être l'auteur²⁹ ».

Ces récits prouvent clairement que le partie de Mourawiya était **la troupe injuste**, dans ce cas pourquoi et comment, peut-on désavouer la sentence du Prophète en disant le contraire, c'est-à-dire ; « **Ceux d'entre eux qui ont vu juste verront leur rétribution doublée et, ceux qui se sont trompés auront tout de même une (seule) rétribution, et leurs fautes leur seront pardonnées** ». Ainsi, le Prophète a clairement désigné le camp des injustes, mais cheikh Salih al-Uthaymin dit en substance : « **non pas du tout ! Les deux parties avaient raison ils auront d'ailleurs tous les deux une récompense et le double pour ceux qui ont vu**

25 Souyouti « l'histoire des Califes ».

26 Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 2» El Bokhâri, Editions Librairie d'Amérique et D'orient) ; Titre LVI: «De la guerre sainte» ; Chapitre XVII : «Du fait d'essuyer la poussière dont les gens se sont couverts dans la voie de Dieu»; hadith n° 1; (page 289)

27 Extrait de « Le Sommaire du Sahih Mouslim – Volume 2» (Mouslim, Editions Dar El-Fiker) ; Livre 54 : «Des troubles et des prodromes de l'heure » ; Chapitre XVI : «L'Heure ne se dressera pas avant que l'homme ne passe par une tombe en souhaitant être à la place du mort, à cause des malheurs»; hadith n°1490 ; (page 1064)

28 C'est le grand compagnon à qui le Prophète (ppsl) avait dit : « **Tu seras tué par les rebelles injustes** ».

29 Extrait du livre « le califat et la royauté » de Mawdoudi.

juste » en concluant par ce jugement rendu à la place et lieu du Tout-puissant ; **« leurs fautes leur seront pardonnées »**. Rien que ça ! Nostradamus a côté, fait figure de laveur de voiture !

Cheikh Salih al-Uthaymin sait déjà que leurs fautes seront pardonnées ! Qui lui a dit !!!

Le cheikh Salih al-Uthaymin, a promis aux deux parties, je cite : **« leurs fautes leur seront pardonnées »** alors que le Prophète leur a promis à Mourawiya et ses partisans, le feu de l'enfer lorsqu'il dit je cite : **« Ammar les appellera à Dieu et ils l'appelleront à l'enfer³⁰ »** !!!

Comment alors « un savant » peut-il ainsi contredire le Prophète en disant que : **« leurs fautes leur seront pardonnées »** alors que le Prophète a dit qu'ils iront en enfer à travers cette phrase **« Ammar les appellera à Dieu et ils l'appelleront à l'enfer³¹ »**

Ma conclusion sera très brève, mes frères, mes sœurs, vérifiez toujours à la lumière du Coran et des livres de sources, ce que vous lisez !

30 Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 2» El Bokhâri, Editions Librairie d'Amérique et D'orient) ; Titre LVI: «De la guerre sainte» ; Chapitre XVII : «Du fait d'essuyer la poussière dont les gens se sont couverts dans la voie de Dieu»; hadith n° 1; (page 289)

31 Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 2» El Bokhâri, Titre LVI: «De la guerre sainte» ; Chapitre XVII : «Du fait d'essuyer la poussière dont les gens se sont couverts dans la voie de Dieu»; hadith n° 1; (page 289)